

ECH@du RESEAU

N°111

Vendredi 1er avril 2022

ÉDITO

Un bilan du quinquennat Macron pour la politique migratoire. En mai 2017, le candidat Macron déclare que l'immigration est « *une chance d'un point de vue économique, culturel et social* », mais 2 mois après, il expose un plan d'action pour maintenir la tradition d'accueil des réfugiés, réduire les délais d'instruction, rendre plus effectif l'éloignement des déboutés ainsi que la solidarité entre pays européens. Dans la même lignée, en septembre 2018, est adoptée la loi *Collomb* « *Pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie* ». Elle allonge la durée maximale de rétention à 90 jours ; les personnes exilées sont triées dans les hotspots de Grèce et d'Italie ; l'intervention du Juge des libertés est limitée à 4 jours suivant le placement en rétention ; augmentation des Interdictions du territoire ; banalisation des audiences par visioconférence.

Novembre 2018 : le dispositif « *bienvenue en France* » augmente de 1600% les frais d'inscription des étudiants étrangers dans un contexte de marchandisation, privatisation de l'enseignement et sous-budgétisation.

Avril 2019 : dans le cadre du « *Pacte européen sur la migration et l'asile* » alors en négociation, E. Macron prône de revoir la politique de « *coopération avec l'Afrique... pour éviter l'émigration subie et une Europe qui tient ses frontières* ». Le but est de contrôler les frontières en les externalisant dans les pays à l'origine des migrations, en échange d'investissements économiques favorables à l'UE. Les fonds alloués à Frontex seront décuplés.

Septembre 2019, le « *comité interministériel sur l'immigration et l'intégration* » propose 20 mesures parmi lesquelles : l'instauration d'un délai de carence de 3 mois pour l'accès des personnes exilées à la protection universelle maladie (PUMA) et un accord avec la Sécurité sociale pour réduire les actes médicaux dits « *non-urgents* » pris en charge par l'AME ; l'ouverture de 3 nouveaux centres de rétention et la lutte contre « *les fraudes au regroupement familial* ».

Octobre 2019 : engagement d'appliquer à 100% les obligations de quitter le territoire français ; avec 108 395 OQTF, la France est en tête de l'UE.

Novembre 2021, un rapport parlementaire sur les conditions de vie et d'accès aux droits des migrants, réfugiés et apatrides, dit que « *les constats sur la situation des migrants sont inacceptables d'un point de vue de la dignité... (concernant) la santé, le logement, l'hébergement, l'éducation...* ». Résultat, le taux de reconnaissance de la demande d'asile tombe à 25% en 2020 contre 32% en 2017. La dématérialisation des démarches administratives rend les choses encore plus difficiles. A la frontière franco-italienne, c'est la chasse aux « *migrant/es* », ainsi qu'à Calais. Les personnes solidaires sont criminalisées.

Pour le prochain quinquennat, E. Macron annonce un « *durcissement* ». (Tiré du petit livre d'ATTAC « *Macron, on fait le bilan* »)

Un bilan thématique et très synthétique a été fait par Amnesty International, La Cimade, MDM, MSF et le Secours Catholique : [Synthèse Migrations](#).

INFOS INTERNATIONALES

La Pologne continue à refouler les personnes exilées à la frontière biélorusse. Difficile pour Monika Matus, militante de *Grupa Granicala* de comprendre cette situation à la lumière de l'accueil de plus de 2 millions de réfugiés d'Ukraine dans le pays : [RFI](#). Voir aussi [Infosmigrants](#).

Récits de haine, de supériorité raciale. La responsable des Droits de l'Homme de l'ONU dénonce les récits néfastes visant les personnes exilées, relevant que des millions d'autres personnes continuent d'être confrontées au racisme, à la discrimination raciale, à l'inégalité et à l'exclusion : [news.un](#).

INFOS NATIONALES

"Fermons les zones d'attente" ». La campagne de l'Anafé (association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) a pour objectif de mettre fin à l'enfermement des personnes étrangères aux frontières de la France et de l'espace Schengen, que ce soit dans les ports, les aéroports ou les gares internationales, et notamment à la frontière franco-italienne. Chaque semaine des témoignages sont à lire sur le Facebook de l'association : [Anafé](#).

Un accueil digne : la règle dans notre pays et non une mesure d'exception. Communiqué de presse inter-collectifs : [La Cimade](#).

Différence de traitement entre les Ukrainiens et les autres exilés ; à Calais les associations sont outrées : [Infosmigrants](#).

Un vote fictif pour sensibiliser sur le devoir d'humanité de l'accueil de l'étranger. La Cimade a organisé à Nantes une opération visant à sensibiliser sur ce thème le public : [Ouest France](#).

Projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur. Une partie de ce projet évoque le renforcement de la militarisation des frontières françaises de plusieurs manières, par exemple l'élargissement des pouvoirs des policiers, l'équipement de drones de surveillance et de caméras infra-rouges, la facilitation de l'action de FRONTX sur le territoire français... Le gouvernement souhaite une fois de plus déployer son budget pour accroître sa politique répressive ([Ministère intérieur](#)).

Préfet condamné pour le démantèlement d'un camp de migrants à Calais. Le haut fonctionnaire a été reconnu coupable, ce mardi, de s'être affranchi de l'autorité judiciaire pour mener cette opération d'évacuation. Une décision qui remet en cause le cadre juridique de nombreuses expulsions : [Le Monde](#).

La France « très loin » d'être exemplaire en respect des droits humains selon Amnesty International. Son rapport annuel a été rendu public cette semaine. En France, l'ONG dénonce les différences d'accueil réservées aux personnes exilées et des restrictions de libertés ([Ouest France](#)).

"Le Grand Remplacement, histoire d'une idée mortifère", un documentaire utile et salvateur à regarder sur LCP le 4 avril à 20h30. Signé de l'historien Nicolas Lebourg. Il propose un rappel indispensable et historique sur cette thèse conspirationniste et xénophobe : <https://www.telerama.fr>.

Travail et migrations : A la demande de Didier Le Gac, député du Finistère, Yann Guillo a écrit un rapport intitulé « *Immigration irrégulière, demandeurs d'asile et emploi* ». Il montre les contradictions de la politique actuelle et présente 3 propositions pour que ces derniers puissent travailler, sans titre de séjour, tout le temps où ils sont en France : un accord provisoire de travail pour ceux/celles à qui a été refusé le titre de séjour ou d'asile - L'accès à l'emploi et à la formation dès la demande d'asile - L'instauration d'un dialogue à l'initiative des préfectures entre tous les acteurs de la migration (associations, entreprises, élus locaux, collectivités...). (Le rapport sera mis sur le site du [Réseau Hospitalité](#)).

Droit au logement : La part du logement dans le budget des Français/es est passé de 9% en 1959 à 23% en 2019. Il y a 4 millions de mal-logés/d'après la FAP qui recense également 300.000 SDF, soit 2 fois plus qu'en 2012 et 3 fois plus qu'en 2001, alors qu'il y a 10 fois plus de logements vides. La parc social se dégrade et se privatise. En 20 ans, la distance logement – travail a presque doublée, ce qui est mauvais pour le porte-feuille et l'environnement. De 1914 à 1986, les loyers étaient réglementés ; le néolibéralisme y a mis fin. Propositions que le logement devienne un bien commun et donc que les logements vides soient réquisitionnés par l'Etat ; que l'on crée un service public du logement qui gèrerait les attributions du parc privé, sans discrimination ; ainsi qu'une sécurité sociale du logement pour nous prémunir en cas de difficultés. Une petite vidéo très instructive [Youtube](#).

INFOS RÉGIONALES

Durcissement des pratiques des forces de l'ordre. L'association *Tous Migrants* a observé cela, depuis l'arrivée d'un nouvel escadron de gendarmes mobiles venant du Nord et habitués à intervenir à Calais, d'après les propos de certains d'entre eux. Les personnes exilées sont arrêtées sans ménagement, parfois contraintes d'emprunter des cheminements inadaptés pouvant les mettre en danger, malgré leurs protestations. Les véhicules des maraudeurs sont bloqués et les personnes exilées éventuellement présentes, contraintes de sortir et emmenées dans les locaux de la Police aux Frontières, avant leur refoulement en Italie, y compris en présence et malgré les arguments des bénévoles soignants de Médecins du Monde. Ces méfaits sont établis à partir de témoignages qui ne manqueront pas d'être signalés au procureur de la République.

INFOS MARSEILLE

Le « gel » du GUDA. Pour rappel, les personnes résidant en Ukraine qui viennent se réfugier en France bénéficient d'un statut de « *protection temporaire* » à leur arrivée sur le territoire français qui leur permet de disposer d'une autorisation provisoire de séjour. Elles passent donc par le *Guichet Unique* pour la demande d'asile comme toute personne demandant asile. Or, nous avons appris, en début de semaine dernière, que tout le personnel de l'OFII est pour le moment affecté à la seule « *protection temporaire* », c'est-à-dire pour les personnes venant d'Ukraine. « *Priorisation* » ou simplement « *Discrimination* » ?

Fin de trêve hivernale. L'*Observatoire Hébergement 13 (OH13)*, animé par le *Réseau Hospitalité*, a interpellé la direction du 115, du SIAO 13 et de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) concernant des inquiétudes de fin de prise en charge « 115 » de ménages (familles avec ou sans enfants et personnes isolées) hébergés dans le cadre du dispositif d'hébergement en hôtel *Service Plus*, dans les Bouches du Rhône et plus particulièrement à Marseille. Il semble que les familles actuellement hébergées à l'hôtel pourront être renouvelées pour une période de 30 jours. À voir dans un mois... Il convient de souligner que ces hôtels sont souvent insalubres et que récemment dans l'un d'eux, une chambre était à ce point dégradée qu'il a fallu évacuer le bâtiment.

L'*OH* a également organisé, avec le *Manba*, la distribution de tracts dans les hôtels où sont logées les personnes par le 115, pour les informer de leurs droits.

Vivre en Squat : une fatalité à Marseille ? - À l'aube de la fin de la trêve hivernale, le collectif ALERTE PACA et des habitant.e.s de squat viennent de publier un rapport des plus intéressants. Lire le communiqué de presse du collectif *ici* et le *rapport*. Il en a identifié au moins 37, dont 24 ont été visités ; 80% d'entre eux sont payants. Ils abritent 2834 personnes qui s'ajoutent aux 1200 « européennes roms » ou perçues comme telles, vivant en squat et bidonville, déjà recensées par l'Etat. La loi dit pourtant que l'hébergement est un droit inconditionnel.

Les transports en commun gratuits pour les réfugiés ukrainiens sur la Métropole Aix-Marseille. La Métropole Aix-Marseille a annoncé offrir son Pass Métropole 7 jours aux réfugiés ukrainiens, afin de les aider dans leurs déplacements sur le territoire : *Fréquence Sud*.

LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ

Hébergement solidaire. Le travail du groupe s'est poursuivi cette semaine, au cours d'une réunion qui a permis d'organiser la réflexion sur l'état des lieux à faire.

Le projet « Maison de l'Hospitalité ». La phase de consultation auprès des personnes concernées et des organisations potentiellement partenaires se termine. Une réunion plénière se tiendra mardi 5 avril (voir « *agenda* »). Il faut trouver un mode pérenne de financement et un lieu.

Campagne d'adhésion au Réseau : il est encore temps (cf. ÉCH@ du RÉSEAU n°108// montant de l'adhésion 5 €) ; merci pour le soutien que vous nous apportez !

CULTURE

« **Cauchemar dans les Alpes** » : un film de Jamshid Golmakani. Après plusieurs séjours à Briançon le réalisateur Jamshid Golmakani raconte, dans sa langue maternelle, le cauchemar de la traversée de la frontière dans nos montagnes. Ce point de vue d'un ancien réfugié est très différent de nos représentations. Il nous aide à mieux comprendre ce que peut signifier l'exil pour celles et ceux qui le vivent. Un court métrage à visionner en cliquant *ici*.

« **Parcours de migration et d'exil** ». Une conférence à écouter sur *France Culture* ; Avec : Armando Cote, psychologue clinicien et psychanalyste, Delphine Rouilleault, directrice générale de France Terre d'Asile, Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche au CNRS, Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky, anthropologue et psychologue clinicienne.

AGENDA

Samedi 2 avril à 10h : Elèves sans papiers et orientation post collège, en visio, lien envoyé à la demande (RESF).

Lundi 4 avril à 19h30 : projection-débat // « Pour Sama, journal d'une mère syrienne », le documentaire de Waad al-Kateab et Edward Wattau au Cinéma *Les Variétés* à Marseille, suivi d'une rencontre avec Raphaël Pitti, anesthésiste réanimateur, professeur de médecine d'urgence et de catastrophe et vice-président de l'ANVITA.

Mardi 5 avril, à 18h00 : réunion plénière sur le projet de Maison de l'Hospitalité, au centre social Velten, 16 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille.

Mercredi 6 avril de 14h30 à 17h : Permanence RESF (accueil jeunes majeurs et familles sans papiers) à la MMDH (34 cours Julien 13006 Marseille).

Du 6 au 8 avril. La Cimade s'expose : sur le thème « invisible ? », photographies, projection d'un film et autres surprises nées de la créativité des personnes qu'elle accompagne ; à la galerie « Espace Marseille 3013 », 52 rue de la République 13002. Vernissage le 7 avril à 18h, à la galerie. Tram 2 et 3 - Arrêt Sadi Carnot.

Mercredi 27 avril. 17h30, réunion RESF, à *Mille Bâbords*, 61 rue Consolat, 13001.

Jeudi 28 avril, à 18h00, Conseil d'Animation et d'Administration (CAA) du Réseau Hospitalité, au centre social Velten, 16 Rue Bernard du Bois, 13001 Marseille.

Mercredi 1er juin, à 18h30, 11ème rencontre de l'hébergement solidaire du Réseau Hospitalité, à 18h30, au Théâtre de l'Œuvre, 1 rue Mission de France, 13001 Marseille.

LES APPELS « HÉBERGEMENT »

Entre le 26 mars et le 1er avril, le Réseau Hospitalité a reçu 2 demandes d'hébergement, concernant un homme et son fils et un jeune étudiant.